

SICTOM Entre Monts et Vallées

Compte-rendu du Conseil Syndical du 7 Juillet 2015

Le 7 Juillet 2015 à 19 h 00, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Entre Monts et Vallées, convoqué le 26 Juin 2015, s'est réuni à TENCE : ZA de Leygat 2, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joël LACOUR.

19 Présents : MM. BONNEFOY.J – CHALAND.J-P - CROUZET.E – EYRAUD.J-M – OUILLON.C – BERNON.M – BLANC.M - DUMONT.G – NEYRON.J – OUDIN.ML – SOUVIGNET.B – ARCIS.M – LACOUR.J – VAYSSIERES.S - SIMON.P – NEBOIT.G – SABATIER.Y – ARSAC.B – MONTEIL.M

10 Absents : DIGONNET.Ph – MELIN.J – TARDIOU.JR (excusé) – CORTIAL.JP (excusé) – DEMARS.JM (excusé) – ROUDIL.A – SACILOTTO.O - CHANTRE.E – SENECLAUZE.H – REYNAUD.S (excusée).

Secrétaire de séance : M. EYRAUD Jean-Michel

Le compte-rendu de la précédente séance du 21 Avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

1. Présentation et approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des ordures ménagères année 2014

Le rapport a été transmis avec la convocation des conseillers syndicaux titulaires et suppléants.

Approuvé à l'unanimité

2. Réalisation prêt prévu au BP 2015

Le Crédit Agricole Loire-Haute-Loire a effectué plusieurs propositions :

- Taux fixe : échéance constante : durée 15 ans : taux 2.76 %, durée 20 ans : 3.09 %
- Taux fixe : amortissement constant du capital : 15 ans : 2.74 %, 20 ans : 3.06 %
- Taux variable : amortissement constant du capital : 15 ans Euribor 3 mois + marge 1.45 (en mai 2015 : Euribor 3 mois = - 0.01 % => taux intérêts plancher = 0 %), la première échéance aurait eu un taux de 1.45 %. Pour une durée de 20 ans le taux serait de Euribor 3 mois + 1.55

Sauf à trouver moins cher, la proposition sur un taux fixe à échéance constante est retenue, durée 15 ans.

3. Mise à jour du tableau des effectifs, filière administrative

Le tableau actuel des effectifs, filière administrative comporte 3 postes : 1 attaché principal, 1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et 1 adjoint administratif de 2^{ème} classe. Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe est à créer pour pouvoir au remplacement du poste d'attaché principal.

Approbation à l'unanimité pour la création d'un poste supplémentaire de rédacteur principal de 2^{ème} classe

4. Modification du régime indemnitaire, filière administrative

Le régime indemnitaire lié à la création d'un poste de rédacteur relève de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS) : base annuelle 857.82 €, coefficient de 1 à 8
Approbation à l'unanimité pour la modification du régime indemnitaire, création de l'IFTS

5. Informations du résultat des procédures de mise en concurrence pour l'acquisition d'un camion-benne à ordures ménagères et pour la construction d'une déchèterie au MONASTIER SUR GAZEILLE

Présentation des résultats de marchés passés dans le cadre de procédure adaptée (la commission d'appel d'offres n'a pas à être réunie) :

- Acquisition et reprise d'un camion benne à ordures ménagères : Lot 1 : Offre STVI BRIVES-CHARENSAC retenue : fourniture châssis : 79 500.00 € HT, reprise : 7 000 €

A la demande d'un délégué, il est procédé à un vote, approbation à l'unanimité

- Construction déchèterie LE MONASTIER :
 - Lot 1: Aménag.extérieurs – Voirie : SDRTP MONTREGARD : 320 769.84 € HT
 - Lot 2: Gros-œuvre : EGBTP PEYRARD RIOTORD : 132 996.63 € HT
 - Lot 3: Dallage industriel: SOREDAL: 12 542.31 € HT
 - Lot 4: Charpente métallique: CHAZALLON: 18 231.87 € HT
 - Lot 5 : Couverture étanchéité bardage : ABC BORNE : 41 605.26 € HT
 - Lot 6 : Menuiserie extérieure : COSTE : 14 490.00 € HT
 - Lot 7 : Menuiserie intérieure : FAURE Régis : 11 754.83 € HT
 - Lot 8 : Serrurerie : CHABRAND : 23 841.00 € HT
 - Lot 9 : Plâtrerie-peinture : SARL CETON : 21 532.37 € HT
 - Lot 10 : Carrelage-faïence : CHANGEA : 8 778.53 € HT
 - Lot 11 : Plomberie-sanitaire : RIVIER et Fils : 10 663.23 € HT
 - Lot 12 : Chauffage thermodynamique : TREVEYS : 14 187.20 € HT
 - Lot 13 : Electricité-courants faibles : SABY : 29 680.45 € HT

Approbation à la majorité : 17 pour, 1 contre, 1 abstention

- Assurance dommages ouvrage construction déchèterie : 2 offres : SFS Clermont : 6 694.91 € TTC, SARRE & MOSELLE : 6 071.52 € TTC, SMACL : pas d'offre

La proposition SARRE et MOSELLE est retenue à l'unanimité

- Procédure administrative enregistrement déchèterie : consultation de bureaux d'études en cours pour la constitution du dossier préalable à la procédure enregistrement (capacité stockage sur déchèterie entre 300 et 600 m³)

6. Informations sur le devenir du site de Villemarché

- Un étude a été réalisée et complétée à la demande de la DREAL. Plusieurs scénarii ont été étudiés. Des réunions sont prévues avec les représentants des Communautés de Communes pour présentation des différentes solutions. Prochaine réunion avec les Présidents de CC le 20 Juillet 2015 à 17 h 00 à la CCHL.
- La commission de suivi de site s'est réunie le 30 Juin 2015. Une nouvelle visite d'inspection par la DREAL suite à l'arrêté de mise en demeure aura lieu le 8 Juillet 2015 à 9 h 30.

7. Questions et informations diverses

- Bilan distributions bacs individuels : 9 349 bacs individuels mis en place au 01/07/15
- Bilan collecte déchets ménagers sur les 6 premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période 2014 : OM : -206 T dont 169 T sur CCHL, emballages : + 20 T dont 14 T sur CCHL, papier : + 3T, verre : - 30 T
- Bilan installations écopoints : 36 colonnes ont été acquises pour un montant de 41 246.40 € TTC. Les écopoints suivants ont été créés : ROCHEPAULE : Coméat, ALLEYRAC : Les Hébrards, CHADRON : Colempce, LES VASTRES : Le Pau, LE MAZET SAINT VOY : Faurie, Foumourette et Moulin et ST JEURES : Freycenet (ajout seulement d'une colonne verre).
- Bilan installations 10 bacs à accès contrôlé depuis début année : LE MAZET SAINT VOY, LE CHAMBON SUR LIGNON (+ 4), ST MARTIN DE FUGERES, ALLEYRAC, MARS, ST JEURE D'ANDAURE et LES VASTRES. Acquisition 50 protèges bacs accès contrôlé : 50 361.00 € TTC, 25 tambours : 46 384.40 € TTC.